

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Le président de la Conférence et le maire d'Amos préoccupés par le sort des aînés

Rouyn-Noranda, le 18 juin 2014

Présents à l'assemblée générale annuelle de la Table régionale de concertation des personnes âgées de l'Abitibi-Témiscamingue à Amos, le 17 juin, le président de la Conférence des tables régionales de concertation des aînés du Québec, M. Claude Quintin et le maire d'Amos, M. Ulrich Chérubin, ont exprimé leurs préoccupations relatives aux personnes âgées.

Ainsi, M. Quintin a fait part aux membres de l'AGA des enjeux auxquels s'attardera la Conférence, ainsi que de ses réflexions à l'égard de plusieurs décisions gouvernementales, dont l'abolition du projet d'assurance autonomie. Rappelant les buts de ce projet, M. Quintin en a appelé à la vigilance des aînés afin de s'assurer que les besoins identifiés et exprimés en matière de santé seront satisfaits, soulignant, au passage, le délaissement de tout ce qui a trait à la santé mentale. « Nous devons être solidaires », rappelle-t-il. « Le système de santé du Québec doit rester public, gratuit et accessible ». M. Quintin en a également profité pour dénoncer la révision de l'âge d'admissibilité au fractionnement de revenus de retraite entre conjoints dont bénéficiaient 85 000 ménages québécois. Cette décision, selon lui, permettra au gouvernement de prendre 52 millions de dollars dans la poche des aînés. M. Quintin a salué toutefois l'instauration éventuelle d'un programme de prêts pour les personnes âgées pour le paiement de leurs impôts fonciers, programme réclamé depuis plusieurs années par la Conférence.

Pour sa part, M. Chérubin a profité de son passage pour annoncer l'adoption, la veille, du plan d'action spécifique aux aînés en regard de la nouvelle politique familiale de la Ville d'Amos. Le maire a rappelé divers projets mis sur pied par sa Ville notamment dans le cadre de la démarche Municipalité Amie des aînés (MADA). Lui-même septuagénaire, il s'est dit lui aussi très préoccupé par les services requis par les aînés en perte d'autonomie. Il faut dire que selon les estimations démographiques, 40 % de la population amossoise sera âgée de 55 ans et plus en 2020.

*La Table régionale de concertation est un organisme représentatif qui travaille à l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées. Elle est l'instance reconnue au niveau gouvernemental en ce qui concerne les dossiers relatifs aux personnes âgées en Abitibi-Témiscamingue. Elle regroupe divers organismes et associations de personnes retraitées, ainsi que des personnes déléguées par les tables territoriales.*

-30-

Source : Raymonde Poitras, coordonnatrice [traat@cablevision.qc.ca](mailto:traat@cablevision.qc.ca) 819 762-1865  
Jacques Lafrenière, président : 819 764-0147